



VOS RÉF.
NOS RÉF. LEI-DI-CDI-NCY-SCET-LLE-25-90
INTERLOCUTEUR Laurent LAPREVOTTE
TÉLÉPHONE 06 65 12 54 08
E-MAIL laurent.laprevotte@rte-france.com

OBJET Construction d'une liaison de raccordement souterraine à 63 000 volts : Dirol - Vignol
Demande de Déclaration d'Utilité Publique

Monsieur le préfet de la Nièvre

40, rue de la préfecture
58000 NEVERS

Villers-lès-Nancy, le 19/08/2025

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de solliciter par la présente, la demande de déclaration d'utilité publique des travaux de construction de la liaison électrique souterraine à 63 000 volts : Dirol – Vignol.

Cet ouvrage doit être incorporé dans le réseau public de transport d'électricité concédé par l'Etat à RTE et permettra le raccordement du parc photovoltaïque « AGRISOLAIRE » d'une puissance de 38 MW au poste 63 000 volts de Vignol.

Conformément à l'article R.323-5 du code de l'énergie, une procédure de consultation préalable des maires et des services civils sera organisée dans le cadre de l'instruction de cette demande. Elle s'effectuera par voie électronique comme convenu avec Monsieur RONDOT du service instructeur de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

A l'appui de cette demande, vous trouverez un exemplaire du dossier comprenant les pièces nécessaires à l'instruction de la demande de déclaration d'utilité publique et à la consultation des maires et services concernés.



Un exemplaire de ce dossier a été transmis en parallèle à la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

Nous restons à votre entière disposition pour vous fournir tout document ou information complémentaire et vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Le Manager de Projets

Po L Laprevotte

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Po L Laprevotte".

Jean-Marc DELALLE

PJ : Un dossier de demande de DUP

Copie : DREAL Bourgogne-Franche-Comté – M. Robert RONDOT